

## BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom.....  
Prénom.....  
Fonction.....  
Cabinet/ Organisme.....  
Barreau.....  
Adresse.....  
.....  
Téléphone.....  
Télécopie.....  
E-mail.....

Numéro de TVA figurant sur votre déclaration fiscale (**impératif**)

Assujetti à la TVA en tant que personne physique :

Numéro de TVA en cette qualité

BE \_\_\_\_\_ (10 chiffres)

LU \_\_\_\_\_ (8 chiffres)

FR \_\_\_\_\_ (11 chiffres)

Assujetti à la TVA en tant que personne morale :

Numéro de TVA en cette qualité

FR \_\_\_\_\_ (11 chiffres)

Non Assujetti à la TVA

« RENCONTRES EUROPEENNES »

L'EUROPE ET LES DROITS DE L'HOMME

Vendredi 1<sup>er</sup> avril 2011

Participation aux frais par personne : **100 euros TTC\*\***

*Nos formations bénéficient d'une prise en charge par le FIFPL  
(pour de plus amples informations nous contacter)*

Inscription sur notre site [www.dbfbruxelles.eu](http://www.dbfbruxelles.eu) ou par envoi du présent bulletin par fax au 00 32 2 230 62 77 ou par courrier à : Délégation des Barreaux de France, 1 Avenue de la Joyeuse Entrée, B-1040 Bruxelles.

Modalité de paiement : par virement bancaire (nous contacter) ou par paiement en ligne sur notre site [www.dbfbruxelles.eu](http://www.dbfbruxelles.eu)

\*Cette date est indicative. La Délégation des Barreaux de France se réserve le droit de la modifier.

\*\*30% de la participation en cas d'annulation signalée moins d'une semaine avant la manifestation. En cas d'annulation non signalée ou signalée moins de 48 h avant la date de la manifestation, la totalité de la participation sera conservée.

## Nos prochaines conférences en 2011 :

**Vendredi 13 mai** : Droit agroalimentaire de l'Union européenne

**Vendredi 17 juin** : Droit européen de la propriété intellectuelle

**Vendredi 2 décembre** : Les derniers développements du droit européen de la concurrence



Délégation des Barreaux de France  
Avenue de la Joyeuse Entrée, 1 - B-1040 Bruxelles  
Tél : 0032 2 230 83 31 - Fax : 0032 2 230 62 77  
[valerie.haupt@dbfbruxelles.eu](mailto:valerie.haupt@dbfbruxelles.eu)  
[www.dbfbruxelles.eu](http://www.dbfbruxelles.eu)

« RENCONTRES EUROPEENNES »



L'EUROPE

ET

LES DROITS DE L'HOMME

Vendredi 1<sup>er</sup> avril 2011 à Bruxelles

Le Conseil National des Barreaux et la Délégation des Barreaux de France organisent le 1<sup>er</sup> avril prochain à Bruxelles une journée de formation sur le thème : « *L'Europe et les droits de l'homme* ».

Ces rencontres européennes ont pour ambition de présenter les nouveaux défis à relever par les avocats en matière de droits de l'homme, tant au sein du système du Conseil de l'Europe qu'au sein de l'Union européenne.

Cette journée rassemblera de hauts fonctionnaires des institutions européennes, des avocats spécialistes ainsi que des personnalités reconnues qui animeront les débats autour des deux thèmes principaux de la journée : « *L'Avocat et la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales* » et « *L'Union européenne et les droits de l'homme : quel nouveau rôle pour l'avocat ?* ».

**8**  
heures de  
formation validées

**9h00 - 9h15 : Propos introductifs**

**Marie-Aimée PEYRON**, Vice-présidente du Conseil National des Barreaux

**Dominique VOILLEMOT**, Président de la Délégation des Barreaux de France

**Jean-Jacques FORRER**, Président délégué de la Délégation des Barreaux de France

**L'Avocat et la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales**

9h15 - 11h15 : La procédure devant la Cour EDH

- La recevabilité des requêtes

**Laurent PETTITI**, Avocat au Barreau de Paris

- La procédure ordinaire

**Pascal DOURNEAU-JOSETTE**, ancien Avocat au Barreau de Paris, Chef de Division à la Cour européenne des droits de l'homme

- La procédure d'urgence

**Françoise TULKENS**, Vice-présidente de la Cour européenne des droits de l'homme

*11h15 - 11h30 : Pause*

11h30 - 12h30 : Les effets des arrêts de la Cour EDH (à l'égard du défendeur, de l'Etat et du juge national)

**Loredana TASSONE**, Avocat au Barreau de Strasbourg et de Rome

**Elisabeth LAMBERT**, Directrice de recherche au CNRS (PRISME, Université de Strasbourg)

*Déjeuner sur place : 12h30 - 13h45*

13h45 - 14h30 : Actualités jurisprudentielles

- La jurisprudence de la Cour EDH

**Richard SEDILLOT**, Avocat au Barreau de Rouen, Vice-président de la Commission libertés et droits de l'homme du CNB

- Le recours à la CEDH par le juge national

**Vincent ASSELINEAU**, Avocat au Barreau de Paris, Expert français au sein du comité « droit pénal » du CCBE

**L'Union européenne et les droits de l'homme : quel nouveau rôle pour l'avocat ?**

14h30 - 15h30 : Rappel historique de la protection des droits fondamentaux au sein de l'UE et confrontation des deux ordres UE-CEDH

- Les droits fondamentaux dans la jurisprudence de la Cour (de l'arrêt *Stauder* à nos jours)

- Rappel des effets des arrêts de la CJUE

**Allan ROSAS**, Juge à la Cour de justice de l'Union européenne

15h30 - 16h15 : La charte des droits fondamentaux de l'Union européenne

- Champ d'application de la Charte des droits fondamentaux

- Les droits garantis par la Charte des droits fondamentaux

**Jean-Jacques FORRER**, Président délégué de la Délégation des Barreaux de France

**Laurence BURGORGUE-LARSEN**, Professeur des Universités, Paris I

*16h15 - 16h30 : Pause*

16h30 - 17h30 : Considérations prospectives

- Les droits fondamentaux et le programme de Stockholm

**Rodrigo BALLESTER**, Administrateur, Unité des Droits Fondamentaux, DG Justice, Commission européenne

- Le Traité de Lisbonne et l'adhésion de l'UE à la Convention EDH :

Préalable requis

Conséquences institutionnelles et procédurales

**Pierre-Antoine MOLINA**, Conseiller juridique, Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne

**17h30 : Propos conclusifs**